COMMUNIQUE DE PRESSE

« PRISONS DU CŒUR »

PRISON EXPERIMENTALE DE SAINT JULIEN SUR SURAN

La CGT Pénitentiaire contribue depuis de nombreuses années à la réflexion pour l'amélioration des conditions de détention et la modernisation humaniste des pratiques pénitentiaires. Elle réfléchit sans cesse à la manière de faire de l'incarcération une exception, et de faire évoluer la prison vers un modèle privilégiant la réintégration sociale.

Les dernières années écoulées ont plutôt vu l'émergence d'un projet radicalement opposé, qui a banalisé l'incarcération et toute autre forme de restriction de liberté (courtes peines, bracelets électroniques, assignation à résidence,...) et à créé de toute pièce une croissance démesurée de la population pénale, qui à chaque nouvelle année est plus nombreuse que l'année précédente.

C'est dans ce contexte que le gouvernement précédent a procédé à une opération de communication sans précédent, visant à rendre acceptable l'émergence de « *prisons de la misère* » et « *l'industrialisation des peines* ». Pour illustration, l'encellulement individuel a été annoncé à grand renfort de presse pour, en catimini quelques mois après, faire marche arrière. Des usines carcérales déshumanisées ont été ouvertes au lieu de reconstruire des établissements à taille humaine, bien répartis sur le territoire pour faciliter l'accès des détenus aux prestations nécessaires à leur réinsertion et à leurs proches. Que dire là encore du lancement d'une campagne de labellisation d'établissements « *Règles Pénitentiaire Européennes* » quand seulement une poignée de règles est respectée, du moins sur le papier…

Le projet de prison privée porté par M. BOTTON, qui ressurgit à la veille des arbitrages budgétaires à grand renfort de spots publicitaires, est né dans ce contexte. Il a été proposée à M. SARKOZY et certains de ses proches, avec le soutien d'acteurs dont la CGT Pénitentiaire ne doute pas que leur audience était plus grande que la sienne : AXA, M6, Schneider…

Aux personnes sincères qui, quant à elles, ont apporté leur soutien à ce projet, la CGT Pénitentiaire tient à dire que la prison dite BOTTON est un leurre. Si, pour nous, il est compréhensible qu'un public non averti puisse s'y tromper, il est en revanche extrêmement inquiétant de constater que des personnalités avisées et des représentants d'associations professionnelles apportent leur soutien à la première initiative privée de gestion de la privation de liberté.

Il est vrai que la période a vu fleurir une multitude de projets et autres expérimentations portés par des « experts » autoproclamées, qui ont contribué à l'essoufflement du service public pour des résultats plus que contestables. Sauf que les professionnels pénitentiaires avaient mis en garde contre ces dérives, mais ils souffrent d'un tel mépris qu'il est désormais convenu de parler de l'avenir de la prison sans eux, et d'utiliser le discrédit entretenu du service public – asphyxié par des années de casse et de pénurie – pour justifier sa privatisation.

Quelques exemples pour que les humanistes de touts bords se rendent compte de la supercherie :

- Dans un contexte d'endettement massif et de restrictions budgétaires sans précédents pour le parc public pénitentiaire, on nous annonce un coût de 10 millions d'Euros pour la construction (le coût de gestion à terme est passé sous silence) de cette soi-disant « *prison modèle* » alors que, dans le même temps, le gouvernement n'est pas en capacité de mettre sur la table les 9 millions d'euros qui permettraient d'équiper dès 2013 soixante établissements pénitentiaires en matériel de détection[1] pour mettre un terme aux fouilles intégrales systématiques. Ce serait pourtant là une avancée majeure pour la dignité de tous les détenus de France : l'administration pourrait respecter les normes européennes d'ici à 3 ans, et éviter d'exposer les surveillants à l'opprobre publique alors qu'ils ne font qu'assurer la nécessaire sécurité des établissements avec les moyens qu'on leur donne.
- Le recrutement immédiat de 290 travailleurs sociaux pénitentiaires, dont tout le monde constate l'impérieuse nécessité[2], équivaudrait lui aussi à un budget d'environ 10 millions annuels[3]. Ce recrutement permettrait à tous les détenus de pouvoir être pris en charge correctement, alors qu'aujourd'hui il faut jouer des coudes en détention pour voir un travailleur social puisque ces derniers s'occupent d'une centaine de détenus chacun.

---

[1] Source : *« Loi Pénitentiaire : de la loi à la réalité carcérale »*, rapport d'information de la commission des lois du sénat, 4 juillet 2012.

[2] Cour des Comptes, rapport thématique sur « Le Service Public Pénitentiaire », juillet 2010 ; *« Loi Pénitentiaire : de la loi à la réalité carcérale »*, rapport d'information de la Commission des Lois du Sénat, 4 juillet 2012

[3] Source : Inspection Générale des Finances, *« Les services pénitentiaires d'insertion et de probation »*, juillet 2011

■ Autre exemple qu'un public non averti ne peut pas connaître : qui sait que les budgets nécessaires au financement des placements extérieurs – dispositifs incontournables pour la réinsertion des condamnés les plus désocialisés – sont déjà quasiment épuisés pour cette année, alors qu'ils ne représentent qu'un budget d'environ 10 millions d'euros[4] pour lequel il faut chaque année gratter les fonds de tiroir ?

■ La prison ainsi proposée ajoute encore un modèle à une « classification pénitentiaire » qui a gonflé superficiellement ces dernières années. De nombreux concepts ont fleuri, avec un impact sur la réalité bien éloigné de l'affichage. Mais surtout, en s'adressant à une population pénale extrêmement réduite, M. BOTTON demande à l'administration française de sélectionner quelques « détenus modèles » qui pourraient correspondre au « profil » que son établissement rechercherait. Pour nous, il ne s'agit pas d'œuvrer à la réinsertion des personnes détenues, processus dynamique et individuel, mais bien de sélectionner celles qui seront aptes à effectuer le travail fourni par AXA, M6 et autres membres du réseau de M. BOTTON.

■ Enfin, ce n'est pas non plus en créant de nouveaux établissements dans des lieux éloignés de toute infrastructure et au tissu économique dévasté, comme c'est le cas à Saint-Julien sur Suran, que la France fera un bond en avant en matière de réinsertion des condamnés et d'investissements productifs profitables à la population.

Un établissement de 120 places ne fera pas une politique pénale, ni ne sera une réponse à la dégradation considérable des condition de travail des professionnels : c'est au politique de prendre enfin ses responsabilités et de s'engager dans la voix d'une réelle réforme du système pénitentiaire et de la condition des personnels qui le servent.

Laisser la place à des initiatives privées pour développer des prisons, à l'heure où les Etats qui avaient fait le choix du tout carcéral reviennent en arrière après avoir constaté l'échec de ce modèle d'exploitation, est une aberration que nous ne pouvons pas laissé passer, un symbole du renoncement de l'Etat face à une situation qu'il a lui-même créé.

Nous comprenons aisément les raisons pour lesquelles M. BOTTON avait soumis ce projet à l'ancien président de la République. Entre-temps des élections ont eu lieu, qui induisent de fait de rompre avec les choix passés les plus contestables. C'est à priori ce que semble indiquer les déclarations du ministère...

La CGT Pénitentiaire s'opposera avec détermination à toute velléité de privatisation des prisons, fussent-elles *« du cœur »*, et des missions de service public. Ce serait la porte ouverte à toutes les dérives, et à l'instauration d'une justice à géométrie variable selon le « profil du client ».

[4] Source : Inspection Générale des Finances, *« Les services pénitentiaires d'insertion et de probation »*, juillet 2011

Montreuil, le 27 juillet 2012

CONTACTS PRESSE :

Alexis GRANDHAIE, Secrétaire Régional UR Rennes
- 02.20.74.87.78 / urcgt-dir.rennes@orange.fr

Paul ADJEDJ, Secrétaire Régional UR Marseille
- 06.15.42.27.68 / paul.adjedj@yahoo.fr

Fabrice DORIONS, référent national des Travailleurs Sociaux
- 06.83.17.95.11 / fabricedorions.cgt@gmail.com